

L'histoire d'une survivante

PARTIE II

Par Terry Crosby

Directeur des Relations avec les Autochtones,
La Fondation Sashbear



My mom, Jeannie, and me, Terry

« ...[Si] l'on veut faire quelque chose de l'Indien, il faut le prendre très jeune. Les enfants doivent constamment être plongés dans un milieu civilisé. »

— *Nicholas Flood Davin, Report on Industrial Schools for Indians and Half-Breeds*

Dans le contexte de la politique « d'assimilation agressive » du premier ministre John A. Macdonald et de l'objectif des pensionnats de « tuer l'Indien dans l'enfant », les enfants ont été séparés, physiquement, émotionnellement, mentalement et spirituellement, de leur langue, de leur culture et de leurs communautés.

Le résultat n'a pas été l'assimilation, mais plutôt un sentiment de perte d'identité individuelle et l'impossibilité de se sentir appartenir à une communauté; les survivants se sont retrouvés pris entre deux mondes.

Ma mère, **Jeannie Mianscum (Crosby)**, est née à **Mistissini, au Québec**, en 1939. Elle vivait dans une tente, se nourrissait des produits de la terre et ne parlait que le cri. À quatre-vingt-six ans, ma mère dit souvent qu'elle aimerait retourner « là où elle a grandi », sur la terre. Son père est décédé alors qu'elle était encore toute petite, et sa mère a lutté pour élever et prendre soin seule de trois enfants.

L'histoire de ma mère avec les pensionnats autochtones a commencé à l'âge de sept ans, **lorsqu'un agent des Indiens est venu annoncer aux familles de la communauté que leurs enfants iraient dans ces écoles**. Ma grand-mère n'avait pas le choix. On lui retirerait ses rations si elle refusait, et elle n'avait aucun autre moyen de subvenir aux besoins de ses enfants.

Certains parents ont même été emprisonnés pour avoir tenté de cacher leurs enfants au gouvernement. Ma mère se souvient d'être confuse, de ne pas comprendre ce qui allait se passer ni pourquoi.

Cette première année-là, ma mère et sa sœur Mary ont été emmenées en train, à des centaines de kilomètres de chez elles. À leur arrivée, on a coupé leurs longs cheveux tressés en carré, avec une frange, une coiffure que ma mère a toujours détestée. **Elle n'avait pas le droit de parler le cri et ne savait pas du tout l'anglais.**

En racontant son histoire, ma mère m'a confié qu'à son retour à la maison après cette première année d'école, elle ne comprenait plus ce que lui disait sa propre mère. Elle se souvient, presque avec culpabilité, combien c'était difficile pour sa mère de ne pas pouvoir communiquer avec sa fille. Avec le temps, elle a retrouvé sa langue maternelle, mais **le traumatisme des pensionnats a profondément ralenti et effacé la langue et le développement de ces enfants.**

Pendant les six années suivantes, ma mère a vécu à l'école dix mois par année, sans aucune visite, lettre ou contact avec sa mère. Entre sa deuxième et sa troisième année, elle n'a pas pu rentrer à la maison pour l'été, car sa mère était hospitalisée avec la tuberculose. Elle ne l'a donc pas vue pendant près de deux ans.

Dans sa deuxième année au pensionnat, son petit frère de cinq ans a été forcé de se joindre à elles.

Ma mère garde encore en mémoire son petit frère qui pleurait et criait tandis que le train s'éloignait, et l'image de sa mère en proie à la détresse d'avoir perdu son dernier enfant hante toujours ma mère.

Quand j'ai demandé à ma mère de me raconter son histoire, je m'attendais à entendre parler d'abus et d'isolement. Je n'avais pas prévu la tristesse et le souci qui la submergeaient encore à propos de sa mère.

Heureusement, ma mère n'a pas vécu les abus sexuels que tant d'enfants ont subis. Elle était battue quand elle parlait le cri, avait mouillé son lit ou pleuré pendant la nuit. Les enfants étaient forcés de cacher leur peur, leur solitude et leur douleur. **Pour ma mère, le pire était d'avoir été arrachée à sa mère, à sa culture, à sa langue et à tout ce qu'elle connaissait.**

Elle avait peu d'amis et s'efforçait d'être sage et obéissante. Cela l'a protégée de certaines maltraitances que subissaient d'autres enfants, mais pas de la perte de sa famille et de sa communauté.

Ma mère se souvient que, durant toutes ces années dans les pensionnats, **aucun des surveillants et prêtres n'était aimable. Ils agissaient tous avec méchanceté et mépris.**

Elle a gardé peu de souvenirs du premier pensionnat et presque aucun du deuxième. Les choses empiraient progressivement, et le traumatisme n'a fait qu'augmenter dans le deuxième pensionnat.

Pouvez-vous imaginer une école avec un cimetière? Les deux écoles de ma mère en avaient un.

Les enfants qui mouraient n'étaient jamais renvoyés à leurs familles. Ils étaient enterrés sur place, sans possibilité d'être réunis avec leurs parents.

On compte aujourd'hui 4 100 décès confirmés dans les pensionnats, mais les estimations les plus réalistes évoquent entre 7 000 et 9 000 enfants. Avec les efforts continus à travers le pays pour retrouver et documenter les tombes non marquées, ce nombre risque encore d'augmenter.

Répondre au processus de vérité et réconciliation

Créée en 2008, la Commission de vérité et réconciliation avait pour mandat de faire la lumière sur les torts causés par le gouvernement du Canada et les églises, et de favoriser une justice réparatrice envers les peuples autochtones du pays.

Qu'est-ce que la réconciliation?

Se réconcilier, c'est être rétabli dans une relation d'amitié ou d'harmonie. En comprenant les histoires personnelles des peuples autochtones, nous pouvons apprendre comment bâtir des relations respectueuses et contribuer à restaurer les vies brisées par ces atrocités.

La journaliste canadienne Shelagh Rogers propose cette vision :

« Marcher ensemble sur ce chemin, ni devant, ni derrière, mais aux côtés des peuples autochtones. »

Le chef Robert Joseph nous encourage toutes et tous à développer ce qu'il appelle un « plan de réconciliation de poche » :

- 1. La réconciliation, c'est d'être humain, c'est d'être en relation.**
- 2. Nous devons reconnaître les expériences douloureuses qu'ont vécues d'autres personnes.**
- 3. Commencez comme si vous ne saviez rien d'une telle expérience.**
- 4. La réconciliation commence avec vous. Écoutez les histoires.**
- 5. Faites de la place dans votre cœur et dans votre esprit. Mais avant tout, il faut écouter.**
- 6. Agissez avec amour.**

Devenez un allié autochtone et engagez-vous à écouter, à apprendre et à agir avec amour.

Aujourd'hui, je rends hommage à la force et à la résilience de ma mère, ainsi que des autres survivants des pensionnats autochtones.

Je partage ce témoignage avec vous dans l'espoir qu'il vous aide à comprendre l'histoire d'une survivante et à en tirer des leçons.

